

**Société de Prévoyance Mutualiste du Personnel de la Banque de France**

(Registre national des mutuelles n° 391 396 397)

**Procès-verbal du Conseil d'administration électronique du 24 novembre 2020**

Conformément au décret n° 2020-925 du 29 juillet 2020 (article 1), prorogeant jusqu'au 30 novembre 2020 la durée d'application des dispositions de l'ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020 (articles 1 et 9), M. LO IACONO, Président, décide le 17 novembre de convoquer un Conseil d'administration via la messagerie électronique.

A la même date, l'ordre du jour, comportant 5 points, est transmis aux administrateurs. Afin de faciliter les échanges, le Président invite les membres du Conseil à faire part de leurs questions et remarques avant le 19 novembre soir, en mettant en copie l'ensemble des administrateurs.

Les votes des administrateurs ont été reçus, sous la forme « réponse à tous », avant le 24 novembre midi, puis centralisés par le Président.

**Ont voté :**

**Mesdames :** DELEBECQ    DOURNEAU    GEORGE    HEBREARD    LE FORMAL  
LE RESTE    ROCHER    ROYER-MASOTTI

**Messieurs :** ALLARD    BONNETÉ    CHAUMEIL    CHEVALIER    COLLART  
COULOT-BRETTE    EUGENE    HAGUENAUER    LO IACONO

**Sont excusés :**

**Madame :** BETHUEL

**Monsieur :** ZIMMERMANN

17 administrateurs ont voté, détenant au total 17 voix sur 19.

Le quorum nécessaire à la validité des opérations (articles 23 et 32 des statuts) est atteint.

**1- Approbation du procès-verbal du Conseil électronique du 2 juillet 2020**

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

**2- Connaissance des résultats détaillés des votes à l'Assemblée générale du 15 octobre 2020**

- Les sept candidats administrateurs(trices) ont été brillamment élus lors de l'Assemblée générale, avec une mention toute particulière à Mme LE FORMAL qui se présentait pour la 1<sup>ère</sup> fois.
- Comme les années précédentes, le quorum varie peu et reste très satisfaisant, puisque 6011 adhérents ont participé aux différents votes, soit 57,77% des inscrits (58,5% en 2019 – 57% en 2018).

*M JPL 19<sup>1</sup>*

### **3- Election du Bureau**

Les administrateurs sont invités à se prononcer sur la composition suivante des membres du Bureau, lesquels se sont tous déclarés candidats :

Président :	M. Yves LO IACONO
Vice-Présidents :	Mme Martine ROYER-MASOTTI M. Christian EUGENE
Trésorier Général :	M. Jean-Pierre COLLART
Trésorière Générale Adjointe :	Mme Véronique LE RESTE
Secrétaire Général :	M. Patrick BONNETE
Secrétaire Général Adjoint :	Mme Joëlle DELEBECQ

La composition du Bureau est votée à l'unanimité par les membres du Conseil.

### **4- Accord pour donner « mandat à contracter » au Trésorier Général**

Par mel du 12 novembre 2020, le Président informe les administrateurs qu'il souhaiterait, ainsi que M. COLLART, confier une partie des fonds de la SPM à un gérant supplémentaire.

Depuis 2001, le Trésorier Général gère avec un talent incontestable et des résultats financiers remarquables une large part du Portefeuille de la SPM.

Cela étant, faire appel à trois gestionnaires externes, au lieu de deux actuellement, n'aurait que des avantages face à la forte volatilité des marchés financiers : évaluation des performances respectives et du potentiel de chaque gestionnaire, mise en concurrence, meilleure répartition du risque.

Or, il se trouve que M. COLLART a maintenu des contacts avec M. Arnaud BOUCHÉ, ancien gérant pour le compte de la SPM et qui vient de quitter Swiss Life pour rejoindre une structure patrimoniale créée au sein de Generali par Mme Alessandra GAUDIO, également ex-Swiss Life. M. BOUCHÉ, qui avait donné entière satisfaction dans sa gestion précédente, serait désigné si la SPM lui confiait à nouveau des fonds.

La nouvelle entité, Generali Wealth Solutions, vient d'être agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Dans ces conditions, le Président propose au Conseil d'administration de donner au Trésorier Général « mandat à contracter » avec Generali Wealth Solutions pour un mandat de gestion d'1 million d'euros.

La proposition est approuvée à l'unanimité des votes exprimés.

*1/3 JPC 14<sup>2</sup>*

## **5- Délégations de signatures**

Conformément aux dispositions légales en vigueur, il y a lieu de rappeler les délégations de signatures pour les différents comptes utilisés actuellement par la Société de Prévoyance Mutualiste, à savoir :

- **à la Banque de France – Gescco Poitiers**
  - compte de dépôts de fonds N° C 370021
- **à la BRED Banque Populaire – Succursale de Paris Saint-Paul**
  - compte de gestion N° 110350292
  - compte «dons et legs» N° 114031675
  - compte «Bred Promepar» N° 251812613
- **à SWISS LIFE**
  - compte de dépôts de fonds (compte de passage) N° 00000144503
  - compte de placements géré N° 00000844503
  - compte autonome N° 00111135404
- **Par ailleurs**, le Conseil ayant approuvé à l'unanimité la désignation d'un troisième gérant externe, Generali Wealth Solutions, un compte bancaire dédié aux opérations de ce gestionnaire sur les marchés financiers sera ouvert à cet effet. Les administrateurs valident donc le principe de l'ouverture de ce compte dont les coordonnées (intitulé de la banque – n° de compte) seront connues en temps utile.

Tous les comptes cités ci-dessus fonctionnent sous les signatures séparées de l'une des personnes suivantes :

M. Jean-Pierre COLLART (Trésorier Général) ou Mme Véronique LE RESTE (Trésorière Générale Adjointe).

En outre, Mme Janine ROCHER est habilitée à faire fonctionner sous sa seule signature le compte Banque de France cité en référence : N° C 370021

M. Yves LO IACONO (Président) et Mme Fatima EL OUALI (Secrétaire), agissant séparément, sont habilités à demander des renseignements sur le fonctionnement de l'ensemble desdits comptes.

Le Conseil d'administration maintient également sa délégation au Bureau de pouvoir procéder, en fonction des besoins de l'exploitation, à la fermeture ou à l'ouverture d'un compte.

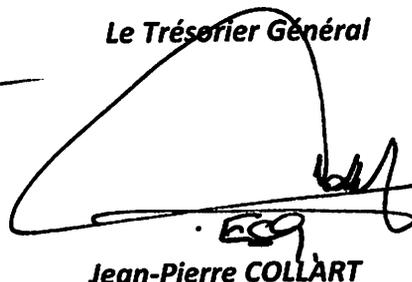
Enfin, Mme ROYER-MASOTTI et M. EUGENE (Vice-Présidents), bénéficient, en cas d'indisponibilité du Président, d'une délégation de signatures pour tous les actes liés à la gestion administrative courante

**Le Secrétaire Général**



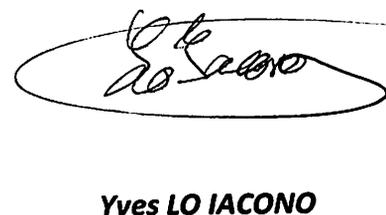
**Patrick BONNETÉ**

**Le Trésorier Général**



**Jean-Pierre COLLART**

**Le Président**



**Yves LO IACONO**